

Les échos du Conseil de Faculté

Le Conseil de Faculté a été réuni le 11 février.

Nous avons d'abord souhaité la bienvenue aux nouveaux élus étudiants. Nous comptons sur leur assiduité et leur participation active à nos Conseils.

Les principales questions traitées ont été les suivantes :

1-Le régime des études et du contrôle des connaissances en L1 au titre de l'année 2020-2021 a été adoptée. Très peu de modifications par rapport à 2019-2020.

2-Même chose pour le régime des études et modalités de contrôle des connaissances en L3. La réforme de la L3 adoptée l'an dernier ne s'appliquera qu'en 2021-2022, de manière à assurer un suivi des cohortes. Des questions ont été posées quant à la place du droit international. La réflexion doit se poursuivre, tout particulièrement au sein de la section de droit public.

3-Dans le périmètre de l'Ecole Européenne de Droit, des ajustements sont opérés dans le DU ainsi que la création d'un LLM in International Aviation Law, spécialisation juridique avec recrutement à Bac +5, enseignements en anglais.

4-Le point principal concernait l'offre de formation en Licence dans le cadre de la procédure d'accréditation (2021-2025).

- Maintien des volumes horaires : 33h CM (11 semaines) et 13,5h TD (9 semaines).
- Répartition équilibrée des heures d'enseignement entre Licence et Master.
- Mise en œuvre de la Licence telle que réformée l'an dernier :
- Formation en langues autoguidée en ligne en L1 dont il faudra faire le bilan.
- Enseignements d'ouverture proposées par la FOAD aux semestres pairs.
- Augmentation des heures consacrées aux Universités d'été.
- Maintien du renforcement méthodologique en S1 et des TSU au S2.
- Maintien du régime spécial sous réserve d'un bilan de son efficacité.
- Deux cours de droit en anglais : un en L2 et un en L3.
- Introduction des « compétences informationnelles » chaque année avec 1ECTS rattaché au bloc des compétences techniques (TD).
- La liste des parcours en Licence s'enrichit du parcours complet en FOAD, d'un parcours droit mineure santé et d'un parcours santé mineure droit.
- De manière à élargir l'offre de formation, compte tenu de la diminution des capacités d'accueil en Master, création de nouvelles Licences professionnelles, de niveau L3. Un groupe de travail est constitué pour faire des propositions, dans le cadre de l'accréditation et au-delà. Des DU compléteront cette offre.

L'ensemble de ces dispositions est adopté, sous réserve de précisions lors du prochain Conseil de Faculté qui aura lieu le 25 février.

Plusieurs financements de colloques ou d'associations ont été également votés ainsi que l'adhésion de la Faculté au réseau European Law Faculties Association.

Philippe Nélidoff, Doyen de la Faculté de Droit et science politique